ce qu'ils ont à faire dans l'avenir. Il s'efforce de leur faire comprendre la nécessité d'une instruction catholique supérieure, et leur dit que l'Université d'Ottawa est ouverte à tous les catholiques de langue anglaise, non seulement de la province d'Ontario, mais encore de tout le "Dominion" du Canada, et les invite à profiter des avantages qu'elle leur offre.

Il est hors de doute pour tout homme de bonne foi, qu'il n'a pas dit, comme l'insinuent les auteurs du Mémoire que l'Université est anglaise. Cependant il lui est échappé ur mot, dout ces messieurs abusent étrangement. Le voici: "Nos coréligionnaires parlant le français ont leur université, la plus ancienne, l'illustre et savante universtté catholique de Laval. Ce que Laval est à Québec, l'Université d'Ottawa devrait le devenir pour Ontario, même pour tout le Dominion, un foyer du mouvement intellectuel catholique." C'est sur ce passage du discours qu'ils s'appuient pour prétendre qu'il a annoncé officiellement que l'Université était anglaise. Toutefois, il n'y a, dans cette partie de son discours, qu'une invitation très chaleureuse adressée aux catholiques de langue anglaise, à donner encore plus que par le passé, à l'Université, tous les encouragements possibles.

Malgré cette invitation, les catholiques de langue anglaise de la province d'Ontario, n'ont actuellement, à l'Université d'Ottawa, que vingt-sept élèves.

Quelques temps après l'inauguration de l'Université, un des assistants généraux du supérieur de toute la Congrégation des Oblats vint à Ottawa, et, dans l'acte officiel de sa visite, il écrivit ce qui suit : "Il est de toute évidence que le Collège ne doit se nommer anglais, ni français, puisqu'il est l'un et l'autre à la fois, c'est-à-dire ni l'un ni l'autre exclusivement. Plus que jamais il est catholique depuis qu'il a été érigé par Sa Sainteté Léon XIII, en université pour la jeunesse catholique. Il faut donc éviter, dans tout acte officiel, de le désigner sous le nom d'institution anglaise ou française."

Ce Père Visiteur parlait au nom du Supérieur Général et